



Association of Canadian Travel Agencies  
Association canadienne des agences de voyages

## Prix ACTA – Air Canada

En reconnaissance de l'excellence des agents de voyages et des agences de voyages

L'Association canadienne des agences de voyages (ACTA) est l'association nationale commerciale représentant le secteur du voyage au détail au sein de l'industrie du voyage au Canada. L'ACTA s'efforce de promouvoir l'excellence au sein de l'industrie, et remet six prix qui visent à reconnaître ce qui se fait de meilleur dans l'industrie canadienne du voyage au détail.

Les Prix ACTA – Air Canada reconnaissent l'excellence parmi un large éventail de catégories, recueillant les candidatures de professionnels de l'industrie ainsi que la reconnaissance d'un tableau de jurés nommé par l'ACTA.

### Catégories des prix

#### (1) Agent de voyages loisirs

Honore l'agent de voyages qui fait preuve de polyvalence et possède des connaissances approfondies sur les nombreuses options de voyages qui s'offrent à leurs clients. Cet individu a la capacité de maintenir l'enthousiasme du client à l'égard de la planification de ses vacances de rêve et respecte toujours ses engagements.

#### (2) Agent de voyages d'affaires

Honore l'agent de voyages qui offre un excellent service à la clientèle, à la hauteur des attentes et des demandes, de manière rapide et efficace. Cette personne démontre une excellente compréhension des besoins du client dans une perspective mondiale, incluant des connaissances sur la destination, les politiques en vigueur, les visas, et de nombreuses autres exigences en matière de déplacement.

#### (3) Dirigeant de demain

Reconnais le jeune dirigeant potentiel ayant démontré un intérêt sincère pour les enjeux qui auront une incidence sur l'avenir du voyage, et qui sert de modèle pour les autres jeunes professionnels.

#### (4) Prix Maguire-Wamsley

Reconnaît la personne qui a obtenu la meilleure note combinée à l'examen et aux études de cas de la certification de gestionnaire en voyages certifié (CTM) et qui travaille dans une agence membre de l'ACTA.

#### (5) Prix Ches Chard

Ce prix a été créé à la mémoire de Ches Chard. Ches a joué un rôle clé dans le développement de nombreux programmes éducatifs au sein de l'industrie et a contribué à mettre sur pied la première école de tourisme dans les provinces de l'Atlantique.

Ce prix sera remis à une personne, une agence de voyages ou un groupe d'agences de voyages qui a démontré un véritable engagement dans l'intérêt du professionnalisme, de l'éducation et de l'excellence en matière de gestion des ressources humaines.

#### (6) Prix Gerald Heifetz Trailblazer

*Reconnaissance du plaidoyer dans l'industrie*

Ce prix a été créé en mémoire de Gerald Heifetz. Celui-ci a aidé les agents de voyages, des gens d'affaires et d'innombrables immigrants dans le besoin tout au long de sa carrière en droit. Il a contribué à la fondation de l'ACTA et du CITC. Au cours de sa carrière, il a créé un grand nombre de lois qui gouvernent aujourd'hui l'industrie du voyage et les compagnies aériennes au Canada.

Ce prix sera remis à un individu ou une organisation qui, au cours de la dernière année, a eu l'impact le plus positif sur le rôle, l'état et la situation de l'industrie canadienne du voyage.

## Critères de sélection

### (1) Agent de voyages loisirs

Les candidats à la catégorie *agent de voyages loisirs* doivent satisfaire aux exigences suivantes pour être mis en nomination :

- être conseiller en voyage certifié (CTC) ou gestionnaire en voyage certifié (CTM) en règle;
- travailler pour une agence membre de l'ACTA au moment de la sélection;
- ne pas occuper de poste comme employé, dirigeant ou administrateur de l'ACTA pendant la période annuelle pour laquelle le prix sera remis; et
- travaillez en tant qu'agent de voyages depuis au moins deux (2) ans.

### (2) Agent de voyages d'affaires

Les candidats à la catégorie *agent de voyages d'affaires* doivent satisfaire aux exigences suivantes pour être mis en nomination :

- travailler en tant qu'agent de voyages et membre en règle de l'ACTA au moment de la sélection;
- ne pas être un employé, dirigeant ou administrateur de l'ACTA pendant la période annuelle pour laquelle le prix sera remis; et
- travaillez en tant qu'agent de voyages depuis au moins deux (2) ans.

### (3) Dirigeant de demain

Les candidats au titre de *dirigeant de demain* doivent satisfaire aux exigences suivantes pour être mis en nomination :

- travailler en tant qu'agent de voyages et membre en règle de l'ACTA au moment de la sélection; et
- ne pas occuper de poste comme employé, dirigeant ou administrateur de l'ACTA pendant la période annuelle pour laquelle le prix sera remis.



Association of Canadian Travel Agencies  
Association canadienne des agences de voyages

#### (4) Prix Maguire-Wamsley

Les candidats seront prédéterminés selon la note qu'ils auront obtenue aux études de cas de la certification de gestionnaire en voyages (CTM) de l'ACTA. Pour être admissibles au prix *Maguire-Wamsley*, les participants à l'examen doivent satisfaire aux exigences suivantes :

- être un agent de voyages et membre en règle de l'ACTA au moment de la sélection;
- ne pas occuper de poste comme employé, dirigeant ou administrateur de l'ACTA pendant la période annuelle pour laquelle le prix sera remis; et
- avoir obtenu la plus haute note combinée à l'examen et aux études de cas de la certification de gestionnaire en voyages de l'ACTA (CTM).

#### (5) Prix Ches Chard

Les candidats au prix *Ches Chard* doivent satisfaire aux exigences suivantes pour être mis en nomination :

- être en membre en règle de l'ACTA au moment de la sélection;
- le propriétaire/directeur ne doit pas occuper le poste actuel de dirigeant officiel de l'ACTA; et
- doit être en affaires depuis au moins deux (2) ans.

#### (6) Prix Gerald Heifetz Trailblazer

Les candidats pour le prix *Gerald Heifetz Trailblazer* doivent satisfaire aux exigences suivantes pour être mis en nomination :

- être un membre en règle de l'ACTA au moment de la sélection;
- ne pas occuper de poste comme employé, dirigeant ou administrateur de l'ACTA pendant la période annuelle pour laquelle le prix sera remis; et
- ne pas s'être vu remettre un prix auparavant.



Association of Canadian Travel Agencies  
Association canadienne des agences de voyages

## Règles et réglementation

Les entreprises ou individus sont encouragés à proposer leur candidature ou celle d'autres personnes en utilisant le [formulaire de mise en nomination](#).

Les candidats doivent soumettre, pour toute catégorie, un texte biographique de 250 mots pour appuyer leur mise en nomination qui démontrera comment ils satisfont aux exigences du prix.

Un jury nommé par l'ACTA choisira un gagnant national pour chaque catégorie de prix.

## Reconnaissance du gagnant

- Un prix sera présenté à l'événement Travel MarketPlace à Toronto le 12 juin 2019.
- Les finalistes pourront participer gratuitement au Travel MarketPlace, valable pour les deux jours.
- Les finalistes se mériteront un billet d'avion et une nuitée d'hôtel, si nécessaire.
- Communiqué de presse repris par les médias.
- Annonce des gagnants sur le site web de l'ACTA.